

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 30 NOVEMBRE 1861.

Projet d'adresse en réponse au discours du Trône ⁽¹⁾.

§ 12.

Amendement présenté par M. DE BAETS.

Intercaller entre les mots : *comme par le passé*, et les mots : *les hommes de talent*, la phrase :

« Nous espérons que le Gouvernement fera disparaître les griefs si souvent »
» signalés par les défenseurs de la langue et de la littérature flamande. »

§ 14.

Amendement présenté par M. HYMANS.

Nous nous réjouissons avec Votre Majesté de pouvoir, malgré la crise, envisager sous un aspect favorable, la situation financière, et nous espérons qu'elle permettra, dans un avenir prochain, de mettre les traitements des employés de l'État en rapport avec les nécessités de la vie.

(¹) Discours du Roi, n° 1.

(²) Projet d'adresse, n° 6.
